

18/01/2018 : Commission spéciale sur les pesticides : une réponse politique à un questionnement public – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

« En mettant en place cette nouvelle commission spéciale sur la procédure d'autorisation des pesticides, le Parlement européen fait preuve de responsabilité et je m'en réjouis », a déclaré Angélique Delahaye. « Néanmoins, je souhaite préciser que la commission de l'Environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire avait également toutes les compétences pour traiter de cette question » a-t-elle ajouté.

« Les autorisations de mise sur le marché des différents pesticides suscitent de nombreuses interrogations parmi nos concitoyens, et cette commission permettra justement de clarifier certaines questions en expliquant, plus en détails, le fonctionnement des procédures au niveau des institutions européennes. Elle permettra également de faire le point sur la fiabilité de ces procédures. Cette commission est une réponse politique à un questionnement public », a expliqué la députée européenne.

« Le Groupe PPE sera attentif dans la mise en place de cet organe. Sa mission devrait concerner l'ensemble des questions liées à l'autorisation de mise sur le marché des pesticides et je m'en félicite. Alors que le Groupe des Verts n'avait d'autre but affiché que de s'attaquer à l'entreprise Monsanto et à la substance glyphosate, nous, la droite européenne, avons au contraire choisi d'aborder de la manière la plus large et la plus objective possible cette question. Nous voulons redonner confiance aux citoyens européens dans les procédures de décision visant à garantir leur santé et à préserver l'environnement », a conclu Angélique Delahaye.